



2. NOTE DE PRESENTATION NON TECHNIQUE

PROJET EOLIEN DE LA PEZILLE

Commune de Cambon-et-Salvergues (34)

Janvier 2024

SOMMAIRE	3
TABLE DES ILLUSTRATIONS	4
1. LE GROUPE VALECO	5
Valeco, une entreprise EnBW	5
1.1.1. VALECO, pionnier des Energies Renouvelables en France	5
1.1.2. Un acteur présent sur toute la chaîne de valeur, du début à la fin des projets	6
1.1.3. Une entreprise du groupe EnBW	7
Capacités techniques et financières	8
1.1.4. Capacités financières	8
1.1.5. Capacités techniques	9
2. LOCALISATION DU PROJET	12
3. DOCUMENT D'URBANISME	14
3.1. A l'échelle Intercommunale	14
3.1.1. Le SCoT	14
3.1.2. Le PLUi	14
3.2. A l'échelle communale	14
4. CARACTERISTIQUES GENERALES DU PROJET	15
5. HISTORIQUE DU PROJET	17
6. PERTINENCE DU PROJET	17
7. INTEGRATION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT	18
7.1. SCHEMA REGIONAL EOLIEN DU LANGUEDOC-ROUSSILLON	18
7.2. LA CHARTE DU PNR DU HAUT-LANGUEDOC	20
7.3. DEPUIS LES AIRES D'ETUDES PAYSAGERES IMMEDIATE ET RAPPROCHEE	21
7.4. DEPUIS L'AIRES D'ETUDE PAYSAGERE ELOIGNEE	21

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Illustration 1 – Agences et projets Valeco en France métropolitaine	6
Illustration 2 - Détention du capital de Valeco et du groupe EnBW	7
Illustration 3 - Capitaux propres de Valeco sur les 7 derniers exercices.....	9
Illustration 4 - Capitaux propres EnBW sur les 4 derniers exercices	9
Illustration 5 - : Évolution des effectifs Valeco depuis 2007	10
Illustration 6 - Caractéristiques générales du projet.....	15
Illustration 7- Historique du projet.....	17
Illustration 8 - Synthèse des enjeux du Schéma Régional éolien de l'Hérault...	18
Carte 1 – Localisation du projet éolien de La Pézille	13
Carte 2 – Topographie du territoire d'étude	19
Figure 1 - Photomontage depuis le GRP Tour du Haut-Languedoc – Aire d'étude rapprochée.....	22
Figure 2 - Photomontage depuis Cambon-et-Salvergues – Aire d'étude rapprochée	23
Figure 3 – Photomontage depuis La Landette – Aire d'étude rapprochée.....	20
Figure 4 – Photomontage depuis le belvédère de Payrac – Aire d'étude éloignée	21
Figure 5 - Photomontage depuis le massif du Caroux – Aire d'étude éloignée	22

1. LE GROUPE VALECO

Valeco, une entreprise EnBW

1.1.1. VALECO, PIONNIER DES ENERGIES RENOUVELABLES EN FRANCE

VALECO, producteur d'énergies renouvelables depuis plus de 20 ans, a une expérience reconnue dans l'éolien et dans le photovoltaïque avec plus de 697 mégawatts (MW) de puissance de production électrique actuellement en exploitation sur le territoire français.

VALECO a été un des pionniers des énergies renouvelables en France, que ce soit par la construction du plus grand parc éolien de l'époque à Tuchan (11) en 2000 ou par la construction de la première centrale solaire au sol en France métropolitaine à Lunel (34) en 2008. La société continue de se développer de manière importante et compte aujourd'hui plus de 2 300 MW d'énergies renouvelables en développement.

Nous développons, finançons et exploitons des projets d'énergies renouvelables (éolien, solaire, hydraulique et biomasse) pour notre propre compte. Les différents projets sont développés et portés par Valeco.

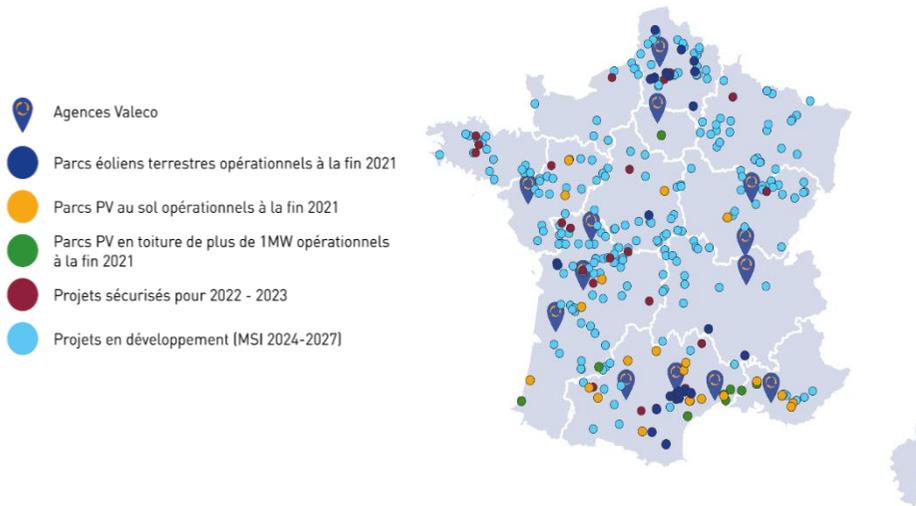
Basée à Montpellier, la société a été fondée en 1989 et est à ce jour présidée par M. François DAUMARD et dirigée par M. Philippe VIGNAL (Directeur Général). Le groupe Valeco est présent en France avec 13 agences sur le territoire métropolitain.

Dates clés :

- 1989 : fondation de la société Valeco
- 1998 : l'entreprise familiale est reprise par le fils du fondateur
- 1999 : création de la filiale Valeco Ingénierie, Bureau d'études intégré du Groupe Valeco
- 2008 : entrée en actionnariat de la Caisse des Dépôts et Consignations
- 2012 : ouverture de Valeco Énergie Québec à Montréal et d'une antenne à Amiens

- 2013 : création de la filiale Valeco O&M
- 2015 : ouverture de Valeco Energía México
- 2017 : ouverture d'une antenne à Nantes et certification ISO 9001 et ISO 14001
- 2018 : ouverture d'une antenne à Toulouse et de Valeco Engineering Co. au Vietnam
- 2019 : acquisition de Valeco par EnBW
- 2020 : ouverture des antennes à Dijon et Lyon
- 2021 : fusion des 3 entités : Valeco, Valeco Ingénierie et Valeco O&M sous le nom de Valeco, et ouverture des antennes d'Aix-en-Provence et Bordeaux
- 2022 -2023 : ouvertures d'antennes d'un ou deux collaborateurs à proximité des projets

Acteur historique du marché Français, Valeco n'a cessé de se développer jusqu'à compter, en 2024, plus de 250 salariés, réparti en 13 agences : Montpellier, Toulouse, Nantes, Amiens, Boulogne-Billancourt, Dijon, Lyon, Aix-en-Provence, Bordeaux, Poitiers, Angoulême, Lacaune et Mâcon.



- Agences Valeco
- Parcs éoliens terrestres opérationnels à la fin 2021
- Parcs PV au sol opérationnels à la fin 2021
- Parcs PV en toiture de plus de 1MW opérationnels à la fin 2021
- Projets sécurisés pour 2022 - 2023
- Projets en développement (MSI 2024-2027)

Illustration 1 – Agences et projets Valeco en France métropolitaine

1.1.2. UN ACTEUR PRÉSENT SUR TOUTE LA CHAÎNE DE VALEUR, DU DÉBUT À LA FIN DES PROJETS

Valeco intervient sur toute la chaîne de valeur, depuis le développement de projet jusqu'au démantèlement des installations en passant par l'exploitation et la maintenance.



La maîtrise de l'ensemble des étapes du projet, de sa conception à son démantèlement, nous permet de nous engager durablement auprès de nos partenaires. Valeco est constitué d'équipes spécialisées et complémentaires sur tout le territoire français. Avec nos 9 agences en France, nous sommes au plus près de nos projets et des acteurs du territoire.

Chaque projet est mené :

- dans une relation de concertation étroite et de dialogue avec les élus et les citoyens,
- dans une perspective de développement économique local,
- dans un profond respect du territoire d'implantation : qualité de vie des riverains, histoire et culture, paysages et milieux naturels.

1.1.3. UNE ENTREPRISE DU GROUPE ENBW

Aujourd'hui, VALECO fait partie du groupe EnBW, 3ème producteur d'électricité et leader Européen des énergies renouvelables.

EnBW est un groupe à actionnariat presque entièrement public. Cet ADN public nous pousse à travailler en étroite collaboration avec les collectivités territoriales d'implantation de nos parcs éoliens et photovoltaïques.

Le capital de VALECO et du groupe EnBW est réparti de la façon suivante :

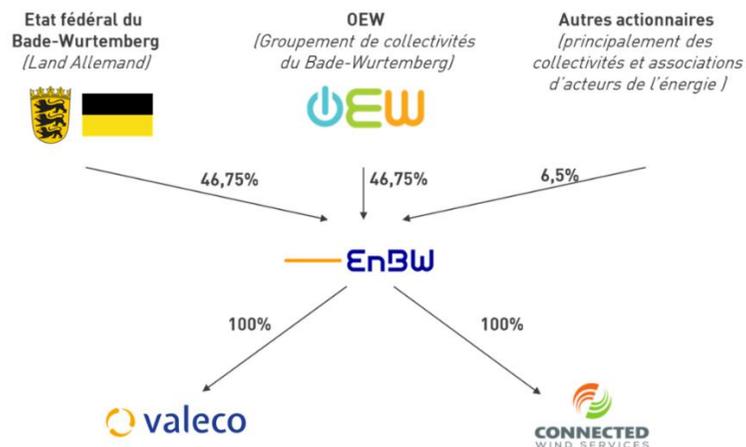


Illustration 2 - Détention du capital de Valeco et du groupe EnBW

EnBW en quelques chiffres :

- 3ème fournisseur d'énergie en Allemagne
- 11.7 GWh de production d'énergie renouvelable (2021)
- 23.000 collaborateurs
- 5,5 Millions de clients
- 19.7 Milliards d'euros de Chiffres d'Affaires (2020)

Sur le marché français, la société Connected Wind Services (CWS), filiale à 100% du groupe EnBW, a vocation à exploiter et entretenir les éoliennes de Valeco, en direct, sans sous-traiter ces tâches au fabricant des éoliennes.

En Europe, le groupe possède :

- 60 centrales solaires en exploitation ou en construction
- 500 éoliennes terrestres en exploitation
- 4 parcs offshore (188 éoliennes) en exploitation

En France, Valeco c'est :

- 196 éoliennes en exploitation
- 31 centrales solaires en exploitation, 1 projet pilote de parc éolien offshore flottant

Les cartes ci-dessous montrent les centrales de production d'énergie renouvelable de VALECO en France et nos différents projets :

Capacités techniques et financières

La législation des installations classées prévoit que la délivrance de l'autorisation « prend en compte les capacités techniques et financières dont dispose le demandeur, à même de lui permettre de conduire son projet dans le respect des intérêts visés à l'article L.511-1 et d'être en mesure de satisfaire aux obligations de l'article L. 512-6-1 lors de la cessation d'activité ». Il convient de préciser que l'industrie éolienne présente un certain nombre de spécificités (grande homogénéité des parcs éoliens quant à leurs caractéristiques techniques et leur économie générale mais une hétérogénéité relative des acteurs économiques) qui doivent être prises en compte dans l'établissement des capacités techniques et financières.

Par ailleurs, la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, prévoit que la mise en service des éoliennes soumises à autorisation est subordonnée à la constitution, par l'exploitant, de garanties financières. Le démantèlement et la remise en état du site, dès qu'il est mis fin à son exploitation, sont également de sa responsabilité (ou de celle de la société mère en cas de défaillance).

La mention des capacités techniques et financières sert à démontrer

que l'exploitant, la société PE de la Pézille (Valeco), possède les matériels, les compétences humaines et les moyens financiers pour faire fonctionner selon les règles de l'art, le parc éolien sur la commune de Bessé-en-Braye, objet du présent dossier.

Valeco est spécialisé dans l'étude, la réalisation et l'exploitation d'unités de production d'énergie (parcs éoliens, centrales solaires photovoltaïques, etc.) et dispose aujourd'hui d'un parc de puissance installée de 592 mégawatts (au 01/04/2022).

Le Groupe Valeco a mis en service et exploite 196 aérogénérateurs, depuis 2001 dont les plus anciennes ont été mises en service en 1999, ainsi que 31 parcs photovoltaïques.

Il est important de souligner que les capacités financières et techniques sont détaillées dans la « Pièce n°8 : Capacités techniques et financières ». Seule une synthèse est présentée ci-après.

1.1.4. CAPACITES FINANCIERES

La société PE de la Pézille a été créée pour le projet éolien objet de la présente demande, aux fins du développement, de la réalisation et de l'exploitation du parc éolien. Cette société de projet n'a pas de personnel mais est en relation contractuelle avec les entreprises qui assureront l'exploitation (Valeco) et la maintenance du parc (le turbinier). Cette société ne peut donc démontrer d'expérience ou de références indépendamment de ses actionnaires qui apporteront les fonds propres destinés au financement de l'opération.

Par ailleurs, ce dernier étant conditionné à l'obtention des autorisations par la société de projet, elle ne peut donc justifier, au moment du dépôt de la demande, de l'engagement financier ferme d'un établissement bancaire.

La Direction Générale de la Prévention des Risques (DGPR) a validé le fait que la preuve de la capacité financière de l'exploitant doit se faire sur **l'économie générale du projet. Le montant de l'investissement est estimé à environ 27 millions d'euros.**

Il convient de préciser que la totalité de l'investissement sera réalisée avant la mise en service de l'installation.

Le **plan d'affaires prévisionnel** sur une durée d'exploitation de 20 ans indiquant les montants prévisionnels de chiffre d'affaires, de coûts et de flux de trésorerie, les charges et produits d'exploitation est présenté en annexe de la « Pièce n°8 : Capacités techniques et financières ».

Le Groupe EnBW souhaiterait financer ce projet intégralement par l'apport de fond propres dans le cadre d'un financement dit « Corporate » c'est-à-dire sans faire appel à un financement bancaire à l'échelle du projet

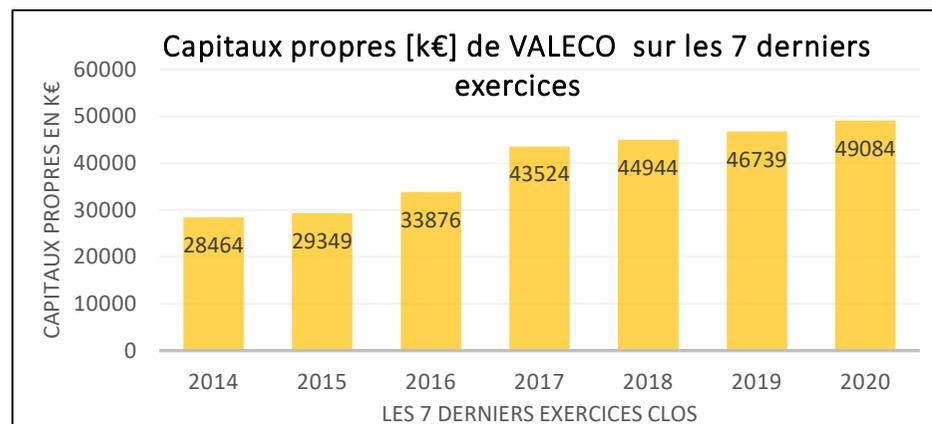


Illustration 3 - Capitaux propres de Valeco sur les 7 derniers exercices

Concernant ces données de capitaux propres consolidés, le changement actionnarial de Valeco en juin 2019 par le Groupe EnBW implique que Valeco n'est plus soumis à l'obligation de comptes consolidés depuis cette date. Les données financières à prendre en compte sont désormais celles d'EnBW ci-dessous :

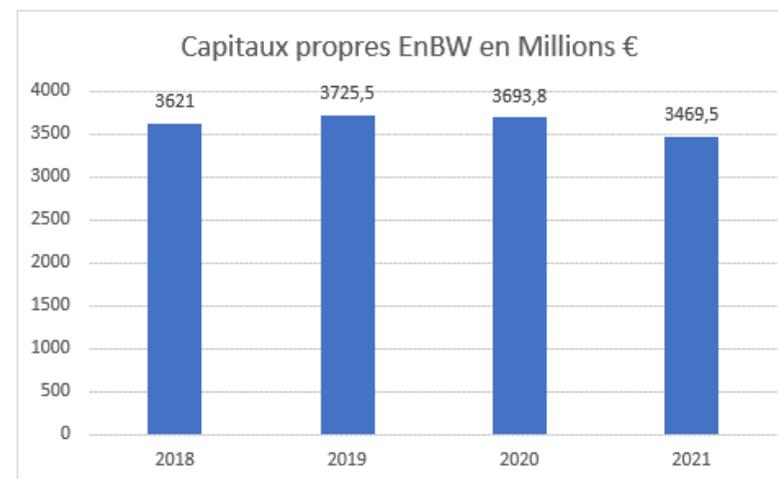


Illustration 4 - Capitaux propres EnBW sur les 4 derniers exercices

Le pétitionnaire présente en annexe de la « Pièce n°8 : Capacités techniques et financières » les bilans comptables des 3 dernières années de la société mère, Valeco SAS ainsi que les principales données financières du Groupe EnBW Energie Baden-Württemberg AG.

1.1.5. CAPACITES TECHNIQUES

1.1.5.1. MOYENS TECHNIQUES ET HUMAINS

Tous les collaborateurs du groupe disposent du matériel nécessaire à la bonne réalisation de leurs tâches. Le matériel mis à disposition de l'ensemble des salariés est adapté à chaque corps de métier de l'entreprise. Ce matériel est en constante évolution et est sans cesse mis à jour pour répondre aux besoins de la société.

Valeco est connecté à l'ensemble de ses installations par le biais de serveurs performants lui permettant de suivre 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, sa production et d'assurer la maintenance dans les plus brefs délais.

De plus, l'entreprise dispose également d'une flotte de véhicules disponibles à tout moment pour les déplacements sur site et pour rencontrer ses partenaires.

Depuis 2014, l'effectif n'a cessé d'augmenter jusqu'à compter aujourd'hui près de 270 personnes¹.

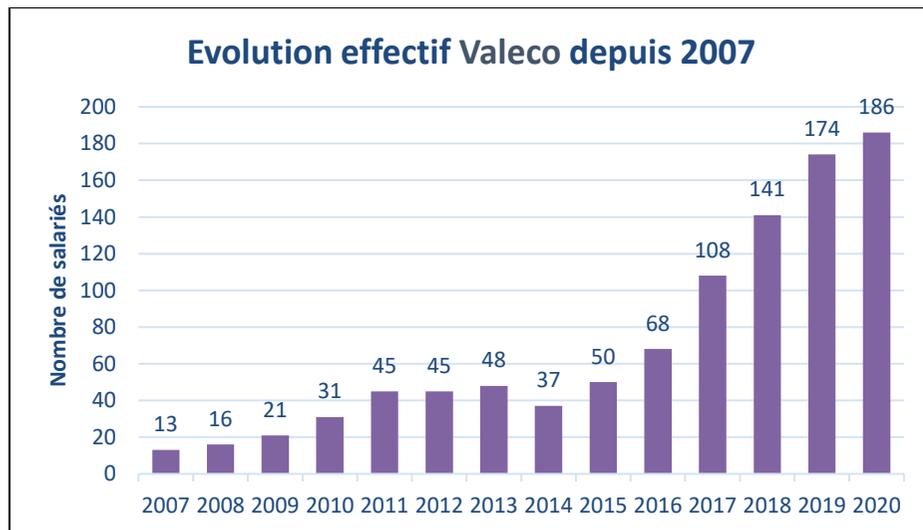


Illustration 5 - : Évolution des effectifs Valeco depuis 2007

1.1.5.2. OPERATIONS D'EXPLOITATION (HORS MAINTENANCE AÉROGÉNÉRATEURS)

Le pétitionnaire, PE de la Pézille a confié les opérations d'exploitation (hors maintenance aérogénérateurs) à un exploitant délégué spécialisé dans les opérations de sites de production d'énergie.

Il s'agit ici de la société Valeco qui a, par ailleurs, en charge l'exploitation de l'ensemble des centrales électriques de la société.

Les capacités techniques de Valeco sont principalement justifiées par son expérience acquise et son savoir-faire démontré dans les domaines de la production d'énergie.

Une partie des salariés de Valeco (techniciens et ingénieurs) est

¹ Au 01/01/2024

spécialement formée à l'exploitation et à la maintenance des aérogénérateurs et suivent régulièrement des formations de remise à niveau et possèdent les habilitations suivantes : au travail en suspension sur éolienne, aux travaux sur du matériel électrique de tension 20 kV, de haute tension HTA et basse tension BT, aux consignations BC/HC.

Les équipes du service du suivi technique et des opérations de maintenances interviennent tout au long de l'année sur la totalité des unités de production électrique Valeco.

Valeco assure un suivi permanent en ayant recours à l'astreinte de certains salariés. Les équipements de suivi permettent un relevé en temps réel de chacune des machines des parcs et de chaque poste électrique qui lui sont raccordés, tout en permettant de procéder à tout moment à des manœuvres télécommandées. Il permet ainsi de renforcer la sécurité des installations, d'améliorer les délais d'intervention, d'analyser les données machines afin de prévoir des actions de maintenance correctives ou préventives.

En complément les actifs éoliens et photovoltaïques de Valeco seront raccordés au Centre d'exploitation de Barhöft (Allemagne) où des équipes de conduite veillent 24h/24 et 7j/7 sur les conditions d'exploitation et déclenchent, le cas échéant, en liaison avec leurs collègues en France, les actions correctives nécessaires.

1.1.5.3. OPERATIONS DE MAINTENANCE AÉROGÉNÉRATEURS

Durant la période de garantie, les opérations de maintenance sur les aérogénérateurs seront confiées au fabricant qui conçoit, produit et installe ses machines.

A l'issue de cette période et selon le cadre technique, la maintenance des éoliennes sera confiée pour une période complémentaire :

- ✓ Au constructeur des machines ou,
- ✓ À la filiale de maintenance du Groupe EnBW : CONNECTED WIND SERVICES

Valeco peut s'appuyer sur le savoir-faire de CONNECTED WIND SERVICES (CWS), opérateur de maintenance du Groupe EnBW Energie

Baden-Württemberg AG afin de réaliser des opérations de maintenance indépendamment du constructeur de l'aérogénérateur installé.

En tant que prestataire de maintenance, actif à l'international et cumulant plus de 30 années d'expérience, CWS a pour objectif d'offrir grâce à son indépendance et grâce à son expertise, des prestations adaptées aux enjeux techniques des exploitants de parcs éoliens. CWS est présent en France et a été sélectionné par un constructeur d'éoliennes de premier plan pour la maintenance intégrale de son parc de machines à installer en France.

Si la technologie des turbines est relativement complexe, elle est maîtrisée par les équipes de CWS qui assurent la maintenance de ce type de machines au quotidien pendant la phase d'exploitation de la centrale.

Le pétitionnaire peut donc justifier des capacités techniques disponibles en interne ou grâce à ses co-contractants.

La réalisation des opérations de maintenance grâce aux compétences internes du Groupe EnBW permet en sus de garantir une maintenance flexible et optimisée vis-à-vis des conditions d'exploitation et de pérenniser la maintenance indépendamment du constructeur.

Afin de garantir des prestations de services rapides, les techniciens peuvent à tout moment, accéder à tous les documents et bases de données techniques spécifiques à l'éolienne, grâce à une connexion à distance. De même, ils peuvent accéder à toutes les éoliennes en service à partir du système de surveillance à distance SCADA.

Les messages de défauts sont transmis à une centrale où est déterminé automatiquement quelle équipe de service se trouve la plus proche de l'éolienne en question.

Pour garantir une maintenance efficace des éoliennes, les défauts doivent être acquittés le plus rapidement possible. La condition préalable essentielle, outre la fiabilité des éoliennes, est une bonne gestion des pièces de rechange. Ainsi, pour fournir rapidement et efficacement les matériaux de tous les centres de Service-maintenance, le prestataire de maintenance prend les mesures suivantes :

- ✓ Utilisation de composants compatibles,
- ✓ Stockage des matériaux et composants standards,
- ✓ Réparation,
- ✓ Recyclage.

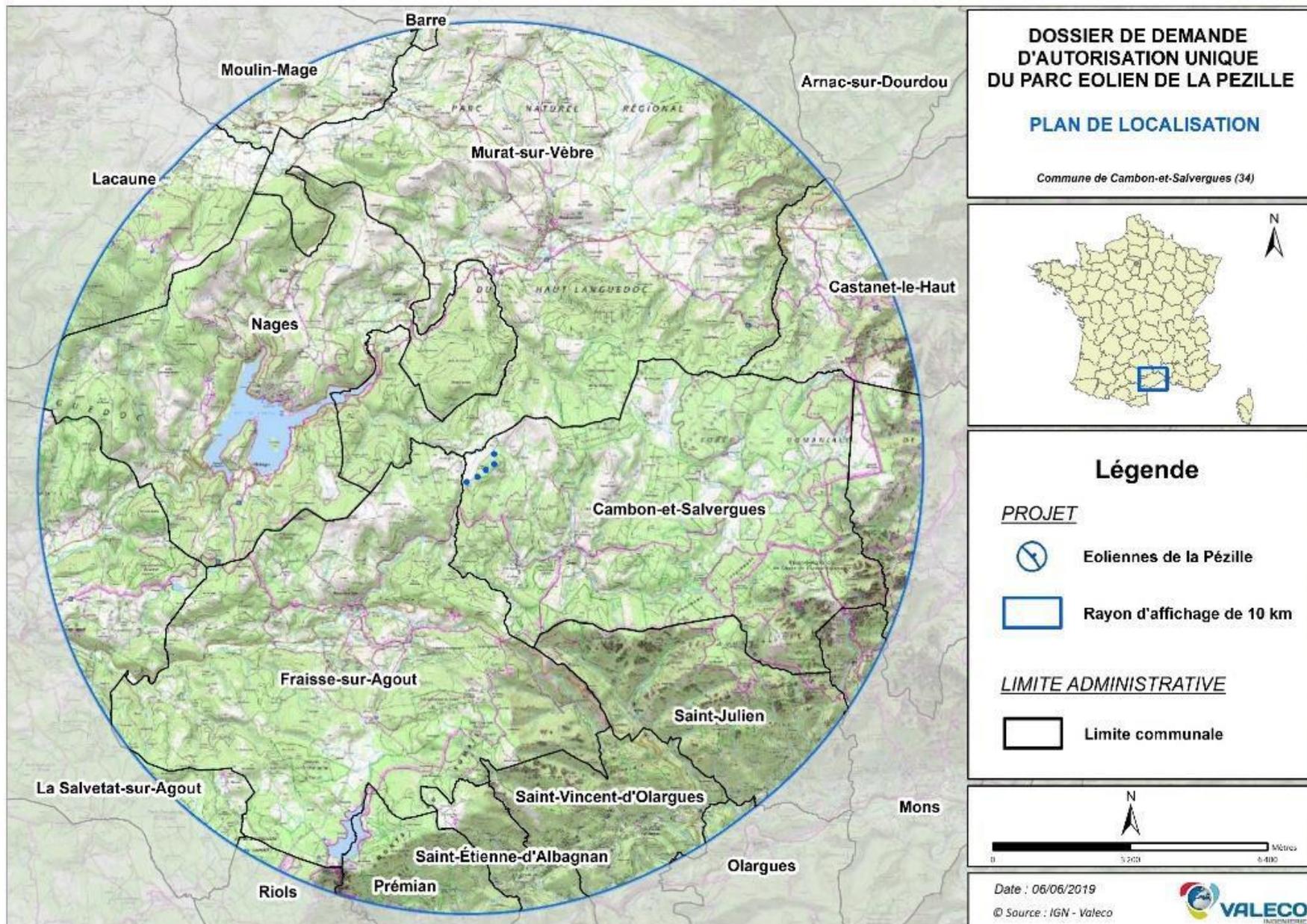
L'ensemble des ressources humaines et techniques de Valeco ou du constructeur permettra à la société PE de la Pézille de réaliser une exploitation du parc éolien répondant à l'ensemble des exigences réglementaires, conformément aux termes contractuels prévus entre ces deux sociétés.

2. LOCALISATION DU PROJET

Le Parc éolien de La Pézille, composé de 5 aérogénérateurs et 1 poste de coupure, est localisé sur la commune de Cambon-et-Salvergues dans le département de l'Hérault. Le projet se situe au sein de la Communauté de communes des Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut Languedoc.

Les coordonnées des éoliennes et du poste de coupure sont fournies dans le tableau suivant :

Eoliennes	Lambert 93		WGS84		Z(m)
	X (m)	Y (m)	Longitude	Latitude	
E1	686 236	6 281 457	2°49'46.1737" E	43°37'55.2803" N	1 006
E2	686 485	6 281 572	2°49'57.2495" E	43°37'59.0434" N	1 024
E3	686 681	6 281 731	2°50'6.0050" E	43°38'4.1860" N	1 047
E4	686 875	6 281 869	2°50'14.6144" E	43°38'8.6820" N	1 055
E5	686 873	6 282103	2°50'14.5457" E	43°38'16.2611" N	1 019
PDC	686 247	6 281 442	2°49'46.6590" E	43°37'54.8191" N	1 007



Carte 1 – Localisation du projet éolien de La Pézille

3. DOCUMENT D'URBANISME

3.1. A l'échelle Intercommunale

3.1.1. LE SCOT

La commune de Cambon-et-Salvergues dépend du schéma de cohérence territoriale (SCOT) des Hautes Terres d'Oc, approuvé le 24 juin 2019.

En matière de développement de la filière éolienne, le document de diagnostic du SCOT renvoie aux schémas régionaux éoliens de Midi-Pyrénées et de Languedoc-Roussillon, ainsi qu'aux prescriptions de la charte du PNR Haut- Languedoc.

Parmi les différents volets du SCoT figure notamment le Document d'Orientation et d'Objectifs. On y retrouve l'orientation n°9 qui recommande de « préserver et valoriser les paysages ressources et les milieux au cœur de l'identité des territoires », et ainsi veiller à l'intégration des infrastructures énergétiques (telles que les éoliennes). L'orientation n°12 vise quant à elle à « permettre le développement de l'énergie éolienne ».

Le projet de La Pézille est compatible avec le SCoT.

3.1.2. LE PLUi

La Communauté de communes des Monts de Lacaune (concernant notamment les communes de Nages et de Murat-sur-Vèbre, dans le département du Tarn) a lancé une procédure de PLUi sans l'étendre à la Communauté de communes du Haut-Languedoc. Son approbation est prévue pour le début 2020.

La Communauté de communes des Monts de Lacaune et Montagne du Haut Languedoc n'a pas initié de démarche de PLUi. Le projet de la Pézille, implanté sur la commune de Cambon-et-Salvergues, appartenant anciennement à la Communauté de communes du Haut-Languedoc, n'est concerné par aucun PLUi approuvé ou en cours de réalisation.

Pour autant, la commune de Murat-sur-Vèbre, concernée par cette démarche de PLUi, est à seulement quelques centaines de mètres de cette limite virtuelle. Parmi les communes concernées par la partie Monts de Lacaune figurent Nages et le lac du Laouzas pour lequel le futur document d'urbanisme prévoit de « Préserver les abords du Lac Laouzas et les Puech sans compromettre le développement touristique et agricole » ainsi que de « Protéger de l'éolien les abords du Laouzas ».

Dans ces conditions, une analyse spécifique a été faite dans l'étude paysagère par le biais de nombreux photomontages à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée (allant de 6 à 10 km).

Après présentation de ces éléments visuels, le conseil communautaire s'est largement prononcé en faveur de la réalisation de ce projet éolien (25 pour, 3 contre, 5 abstentions sur 33 votants).

3.2. A l'échelle communale

La commune de Cambon-et-Salvergues dispose actuellement d'un Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération le 14 novembre 2008.

Les éoliennes du présent projet de la Pézille prennent place en zones A et N du PLU, sur la commune de Cambon-et-Salvergues. Le règlement indique que, en zone A, les ouvrages nécessaires aux constructions, équipements ou installations d'intérêt collectif, compatibles avec la zone et nécessaires au fonctionnement des services publics sont autorisés.

La zone N, correspond à des espaces naturels et forestiers. Y sont autorisés les ouvrages nécessaires aux constructions, équipements ou installations d'intérêt collectif, compatibles avec la zone et nécessaires au fonctionnement des services publics.

L'implantation du parc éolien de la Pézille est donc compatible avec les dispositions du Schéma de Cohérence Territoriale des Hautes Terres d'Oc et du Plan Local d'Urbanisme communal de Cambon-et-Salvergues (zones A et N du PLU).

4. CARACTERISTIQUES GENERALES DU PROJET

Le parc éolien de La Pézille est composé de 5 aérogénérateurs de 2 à 3 MW et de 1 poste de coupure. Chaque aérogénérateur a une hauteur de moyeu comprise entre 78 mètres et 84 mètres et un diamètre de rotor compris entre 82 mètres et 92 mètres, soit une hauteur maximale en bout de pale de 125 mètres.

Localisation	Région	Occitanie
	Département	Hérault (34)
	Commune	Cambon-et-Salvergues
Eoliennes	Puissance totale	10 à 15 MW
	Puissance unitaire	2 à 3 kW
	Nombre	5
	Diamètre du rotor	82 à 92m
	Hauteur du mât	78 à 84m
Autres aménagements	Poste électrique	1 poste de coupure
Production	Production annuelle	33 à 34 GWh/an
	Equivalent à la consommation annuelle ²	Environ 7000 foyers
	Durée de vie	30 ans

Illustration 6 - Caractéristiques générales du projet

² Consommation moyenne d'un site résidentiel en 2018 :4770 kWh/foyer (Source RTE 2018)



- **LE BALISAGE AERIEN**

Conformément à l'arrêté du 7 décembre 2010 relative au balisage des éoliennes situées en dehors des zones grevées de servitudes aéronautiques, le parc éolien sera équipé d'un balisage diurne et nocturne. Le balisage nocturne sera constitué par des signaux lumineux à éclats positionnés sur la nacelle (Couleur blanche et intensité de 10000 cd le jour ; couleur rouge et intensité de 2000 cd la nuit).

- **LE ROTOR**

Les éoliennes sont équipées d'un rotor tripale à pas variable. Son rôle est de « capter » l'énergie mécanique du vent et de la transmettre à la génératrice par son mouvement de rotation.

Nombre de pales : 3 Diamètre : 82 à 92m
Couleur : blanc cassé (réglementaire)

- **LA NACELLE**

Elle contient les différents organes mécaniques et électriques permettant de convertir l'énergie mécanique de la rotation de l'axe en énergie électrique. Un mouvement de rotation vertical par rapport au mât permet d'orienter nacelle et rotor face au vent lors des variations de direction de celui-ci. Ce réajustement est réalisé de façon automatique grâce aux informations transmises par les girouettes situées sur la nacelle.

- **LE MAT DE L'EOLIENNE**

Il s'agit d'une tour tubulaire conique fixée sur le socle. Son emprise au sol réduite permet le retour à la vocation initiale des terrains et une reprise de la végétation sur le remblai au-dessus du socle.

Hauteur : 79 à 84m
Couleur : blanc cassé (réglementaire)
Porte d'accès en partie basse, verrouillage manuel avec détecteur de présence.

- **LE TRANSFORMATEUR**

Un transformateur est installé dans la nacelle de chacune des éoliennes. Cette option présente l'avantage majeur d'améliorer l'intégration paysagère pour les vues rapprochées du parc éolien. Seuls seront visibles les éoliennes et le poste de coupure électrique.

- **LE SOCLE**

Le socle en béton armé est conçu pour résister aux contraintes dues à la pression du vent sur l'ensemble de la structure, c'est lui qui, par son poids et ses dimensions, assure la stabilité de l'éolienne. Il s'agit d'une fondation en béton d'environ 3 mètres de profondeur et d'environ 20 mètres de diamètre. Avant l'érection de l'éolienne, le socle est recouvert de remblais naturels qui sont compactés et nivelés afin de reconstituer le sol initial, seuls 10 à 50 cm de la fondation restent à l'air libre afin d'y fixer le mât de la machine.

- L'emprise au sol de cet ouvrage, une fois le chantier terminé, se réduit donc à cette partie d'un diamètre d'environ 4,8m. Les matériaux utilisés proviennent de l'excavation qui aura été réalisée pour accueillir le socle.

5. HISTORIQUE DU PROJET

Le tableau suivant présente les principales dates du développement du projet éolien de La Pézille :

	DATE	ETAPE
2017		Fin de la prospection foncière
	Début d'année	Lancement des études environnementales et techniques
2018	16 avril	Commande de l'étude d'impact sur l'environnement par VALECO INGENIERIE
	Mars	Finalisation de l'état initial du rapport d'expertises naturalistes par l'Artifex
	Mars	Finalisation de l'état initial du volet paysage et patrimoine par Vénita Martineau
	Mars	Présentation aux élus de la commune et de la Communauté de Communes des Terres d'Oc
	Avril	Mise en service des parcs éoliens voisins de la Planésié et de la Rocaille
	Avril	Présentation aux élus du PNR Haut-Languedoc et de la Préfecture de l'Hérault
	Eté	Finalisation du scénario d'implantation par VALECO en concertation avec les acteurs
	Automne	Finalisation des études naturalistes et paysagères
	Hiver	Caractérisation des impacts et mesures du projet
		Avril
2019	Novembre-Décembre	Concertation préalable
	Janvier-Février	Finalisation de l'étude d'impact
2020	Mars	Dépôt d'une demande d'autorisation environnementale
	Septembre	Dépôt des demandes de compléments
2023		

Illustration 7- Historique du projet

6. PERTINENCE DU PROJET

Suite à une phase de prospection menée par la société VALECO à l'échelle du département de l'Hérault, le plateau de l'Espinouse, et plus particulièrement Cambon-et-Salvergues, est apparu comme propice au développement d'un projet de parc éolien ; en effet, celui-ci :

- S'inscrit sur un plateau venté disposant d'une ressource éolienne suffisante pour l'exploitation (la vitesse annuelle moyenne du vent mesurée depuis 2014 par Valeco sur les sites voisins de la Planésié et de la Rocaille est supérieure à 7 m/s, à une hauteur de 65 m). Plusieurs parcs éoliens sont déjà implantés sur le territoire, preuve d'un potentiel éolien de qualité ;
- Est concerné par des servitudes radar et aéronautiques non rédhibitoires à l'implantation d'éoliennes sous réserve du respect des règles de hauteur, d'implantation et de fonctionnement imposées ;
- N'est intéressé par aucune contrainte technique rédhibitoire à l'aménagement d'un parc éolien ;
- La ZIP s'inscrit à 500 mètres ou plus des habitations les plus proches
- Satisfait aux conditions édictées par le PNR du Haut-Languedoc (nombre d'éoliennes fixé à 300 à ne pas dépasser au sein du parc naturel, hauteur limitée à 125 m, etc.)
- Dispose de bonnes conditions d'accès pour les convois via la RD 53E1, la RD 14E11 et bénéficie pour partie des accès créés ou renforcés pour le parc éolien de la Planésié ;
- Se trouve à proximité de postes sources disposant de capacités d'accueil suffisantes pour absorber la production électrique d'un parc éolien. Nous trouvons en particulier un poste privé.

Ainsi, en accord avec le Conseil Municipal de Cambon-et-Salvergues, la société VALECO s'est lancée dans le développement d'un nouveau projet de parc éolien au nord-ouest du territoire communal. Outre les critères généraux présentés précédemment, le périmètre retenu pour l'étude des variantes d'implantation, appelé "Zone d'Implantation Potentielle" (ZIP), a principalement été défini sur la base des critères suivants :

- Éloignement de 500 m des habitations, à l'est, au nord et au nord-ouest de la ZIP
- Tout en englobant les possibilités d'accès au site.

La carte en page suivante présente la zone d'implantation potentielle ainsi que les critères retenus pour la définition de ses contours.

7. INTEGRATION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT

Sur la carte présentée en page suivante et illustrant la topographie, l'aire d'étude éloignée s'inscrit dans un diamètre de 40 km autour de l'aire d'étude immédiate (zone d'emprise du projet). Le contour de l'aire éloignée a été adapté à la topographie afin d'intégrer tous les secteurs présentant une visibilité sur la zone d'emprise du projet jusqu'à un éloignement de 20 km de rayon maximum. Les reliefs importants tels que les monts du Somail constituent des masques visuels, limitant les visibilités depuis le sud. Ils constituent donc la limite sud de l'aire éloignée.

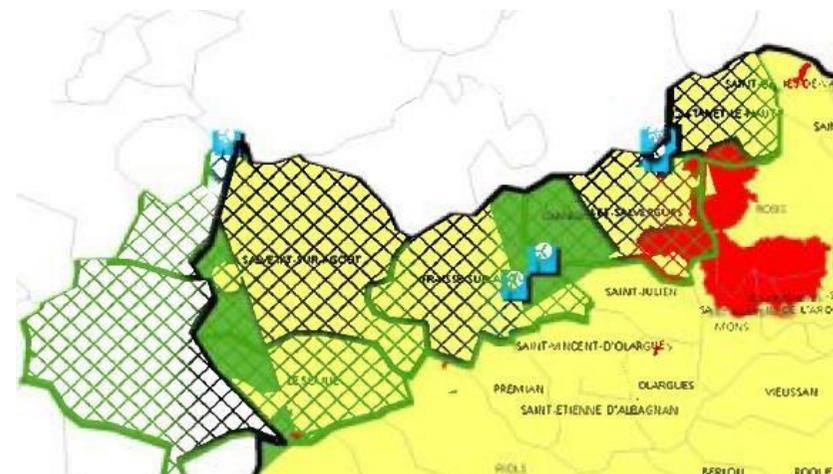
Au nord, le belvédère du pic de Montalet constitue un point de vue panoramique remarquable sur les plateaux et reliefs du Haut-Languedoc, l'Aubrac et par beau temps la Méditerranée et les Pyrénées. A l'est, les massifs du Caroux et de l'Espinouse, avec leurs points culminants (1091m et 1124 m) bloquent les perceptions lointaines depuis les monts d'Orb. Ils représentent la limite est de l'aire éloignée.

7.1. SCHEMA REGIONAL EOLIEN DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

Le schéma régional éolien constitue un volet annexé au SRCAE. Il définit notamment une liste de communes situées en zones favorables au développement de l'énergie éolienne.

Ce schéma identifie à l'échelle régionale, les enjeux à prendre en compte pour le développement de projets éoliens et fixe des recommandations et objectifs qualitatifs à atteindre en matière de valorisation du potentiel énergétique pour l'éolien terrestre à l'horizon 2020.

La carte de synthèse des enjeux du schéma régional éolien de l'Hérault place le site éolien en zone favorable pour l'implantation d'éoliennes (ancienne Zone de Développement de l'Eolien avec des enjeux jugés moyens).



Synthèse des enjeux

- Zones présentant des enjeux jugés faibles.
- Zones présentant des enjeux jugés moyens.
- Zones présentant des enjeux jugés forts.
- Zones présentant des enjeux jugés très forts.
L'implantation d'éoliennes y est exclue pour des raisons réglementaires.

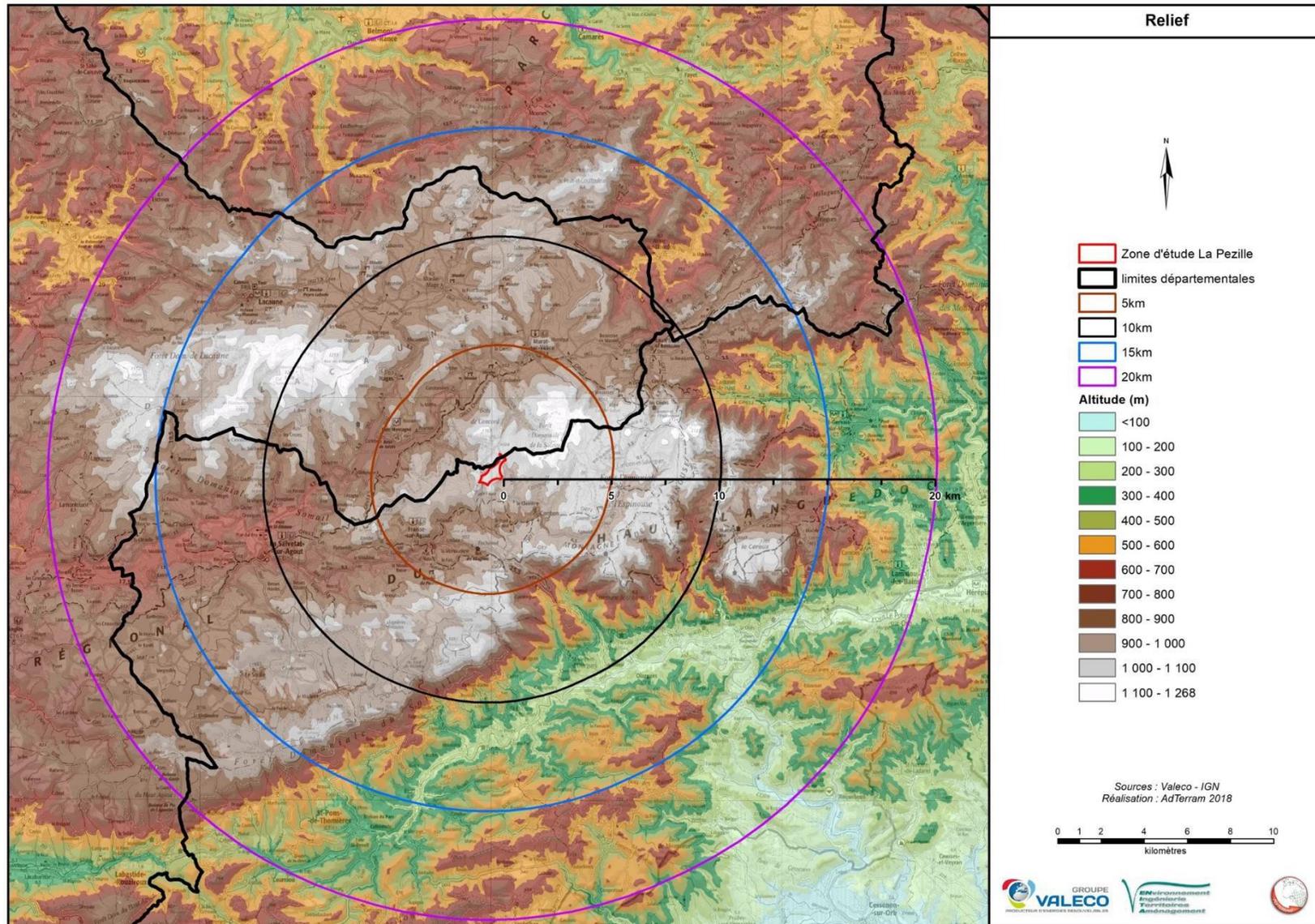
Statut des ZDE

- ZDE autorisées (territoire communal concerné)
- ZDE dont le dossier est déposé (territoire communal concerné)

Parcs éoliens

- ⊙ Parcs en exploitation
- ⊙ Parcs en chantier ou permis accordé

Illustration 8 - Synthèse des enjeux du Schéma Régional éolien de l'Hérault



Carte 2 – Topographie du territoire d'étude

7.2. LA CHARTE DU PNR DU HAUT-LANGUEDOC

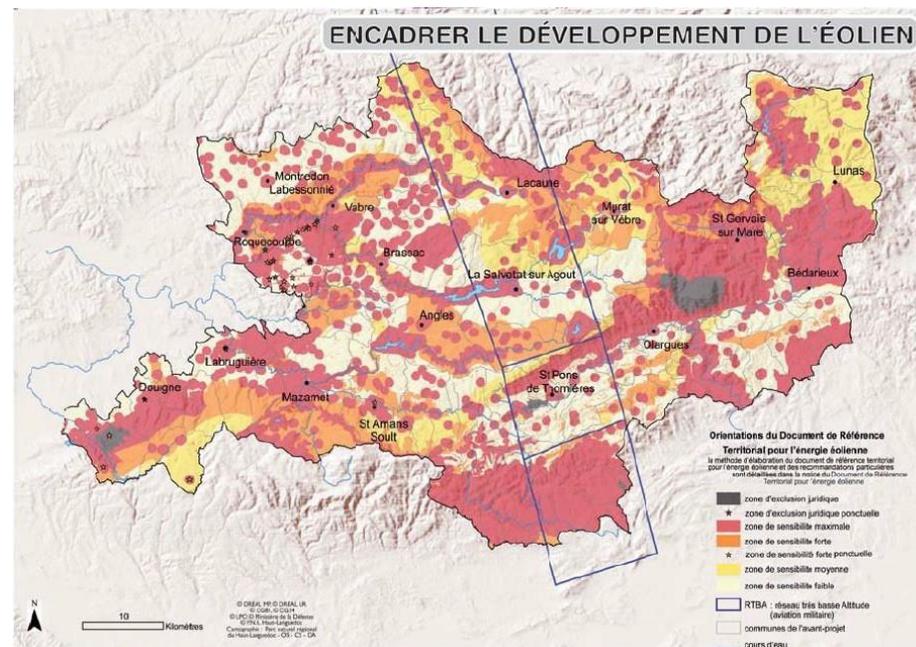
Le **schéma de référence pour l'énergie éolienne**, défini dans le cadre de la charte 2011 – 2023 du Parc, a pour objectif principal de concilier le développement de l'énergie éolienne avec la préservation des paysages et de l'environnement du Haut-Languedoc, dans le respect des dispositions et mesures de sa Charte, mais aussi de constituer un outil d'information et d'aide à la décision locale pour maîtriser le développement de cette énergie sur le territoire du Parc.

Un certain nombre de critères y sont définis :

- ces projets devront respecter le zonage du « Document de référence territoriale pour l'énergie éolienne » figurant au Plan du Parc ainsi que les recommandations détaillées dans le document de référence territorial pour l'énergie éolienne ;
- ils devront nécessairement être situés dans une Zone de Développement Eolien (ZDE) approuvée ;
- la hauteur maximale des éoliennes nouvellement installées ne pourra dépasser 125 mètres en bout de pales ;
- à l'issue de la Charte le nombre d'éoliennes ne pourra dépasser 300. Ce plafond de 300 éoliennes n'est pas un objectif à atteindre. Il s'appuie sur une analyse fine de la situation territoriale actuelle (éoliennes en place, projets en cours, projets à l'étude...) et correspond notamment à un taux d'occupation médian des Zones de Développement Eolien approuvées) ;
- il n'y aura pas de nouveaux projets dans les ensembles paysagers remarquables et les espaces d'intérêts écologiques majeurs ou reconnus identifiés au plan du Parc.

Le projet d'extension du parc de La Planésié respecte bien l'ensemble des critères présentés dans la charte du PNR du Haut Languedoc.

Il se situe dans une zone de sensibilité faible du Document de référence territoriale pour l'énergie éolienne du PNR du Haut –Languedoc.



7.3. DEPUIS LES AIRES D'ETUDES PAYSAGERES IMMEDIATE ET RAPPROCHEE

Les principaux impacts visuels du projet éolien sont observés depuis la RD 14e11 et la RD 53e1 (aire immédiate), la RD 62 à l'ouest et la RD 53 au sud (aire rapprochée).

Depuis les accès aux hameaux et habitations de l'aire d'étude immédiate, les impacts visuels du parc éolien sont forts, du fait de la proximité des éoliennes. Cependant, les habitations étant entourées de plantations arbustives, l'impact visuel depuis ces zones d'habitat est considéré comme négligeable. Dans l'aire d'étude rapprochée, Fraisse-sur-Agout et Murat-sur-Vèbre constituent les deux principaux pôles urbains du territoire. Ils concentrent les activités et disposent d'un patrimoine tourné vers le tourisme. Les photomontages présentés dans l'étude paysagère montrent que le projet n'est pas visible depuis ces deux bourgs.

Les sentiers de randonnée situés en périphérie proche (GRP Tour de la montagne du Haut-Languedoc, GR7, GR71 et GR 653) présentent une sensibilité paysagère faible à forte vis-à-vis du projet éolien, de par leur localisation dans des forêts avec ponctuellement quelques échappées visuelles vers la zone de projet.

7.4. DEPUIS L'AIRES D'ETUDE PAYSAGERE ELOIGNEE

L'analyse paysagère a relevé deux points de vue panoramiques depuis le Massif du Caroux et le Roc de Montalet. Depuis ces points hauts qui dominent respectivement les secteurs Sud-est et Nord-Ouest de l'aire d'étude éloignée, les simulations montrent un faible impact visuel (Caroux) et un impact visuel modéré (Montalet).

La prise de conscience d'un grand paysage est généralement associée à sa découverte par le biais des axes de communication. Dans le cadre de l'état initial, on a constaté l'absence de visibilité de la zone de projet depuis plusieurs voies de communication de l'aire éloignée.

Les photomontages présentés dans l'étude paysagère montrent que les reliefs recouverts de forêts de résineux sur les hauts plateaux de l'Espinouse constituent des masques visuels depuis les routes suivantes : RD 180, RD 52, route des lacs.

On note cependant que depuis certains tronçons de la RD 62, autour du lac du Laouzas, l'impact visuel du projet éolien est modéré.

Le diagnostic paysager a fait ressortir une faible sensibilité paysagère des zones d'habitat éloignées du fait de leur localisation dans des vallées ou de la présence de masques visuels limitant les perceptions lointaines.

Les coupes topographiques effectuées depuis les sites protégés et touristiques (Agglomération du village d'Olargues, hameau de Douch) et le pont Saint- Etienne (monument historique inscrit sur La Salvetat-sur-Agout) permettent de démontrer l'absence d'impact visuel du projet éolien et de co-visibilité avec ces sites et monuments protégés.

A l'échelle du grand paysage, le projet éolien s'inscrit dans les monts de l'Espinouse, sans créer de rupture d'échelle avec les reliefs existants, et en respectant des espaces de respiration avec les parcs éoliens du Haut- Languedoc et le parc éolien de Fraisse-sur-Agout.

On note l'absence d'impact visuel du projet éolien depuis plusieurs voies de communication, zones d'habitat, sites patrimoniaux et touristiques de l'aire éloignée.

A l'échelle des aires immédiate et rapprochée, le relief et la végétation sont deux facteurs déterminants sur la visibilité. Les impacts sont séquentiels.

Ce projet éolien contribue à la densification des parcs éoliens existants sur les hauts plateaux de l'Espinouse et du Somail.

Un extrait des photomontages de l'étude paysagère est présenté ci-dessous et permet d'illustrer les conclusions détaillées ci-dessus :

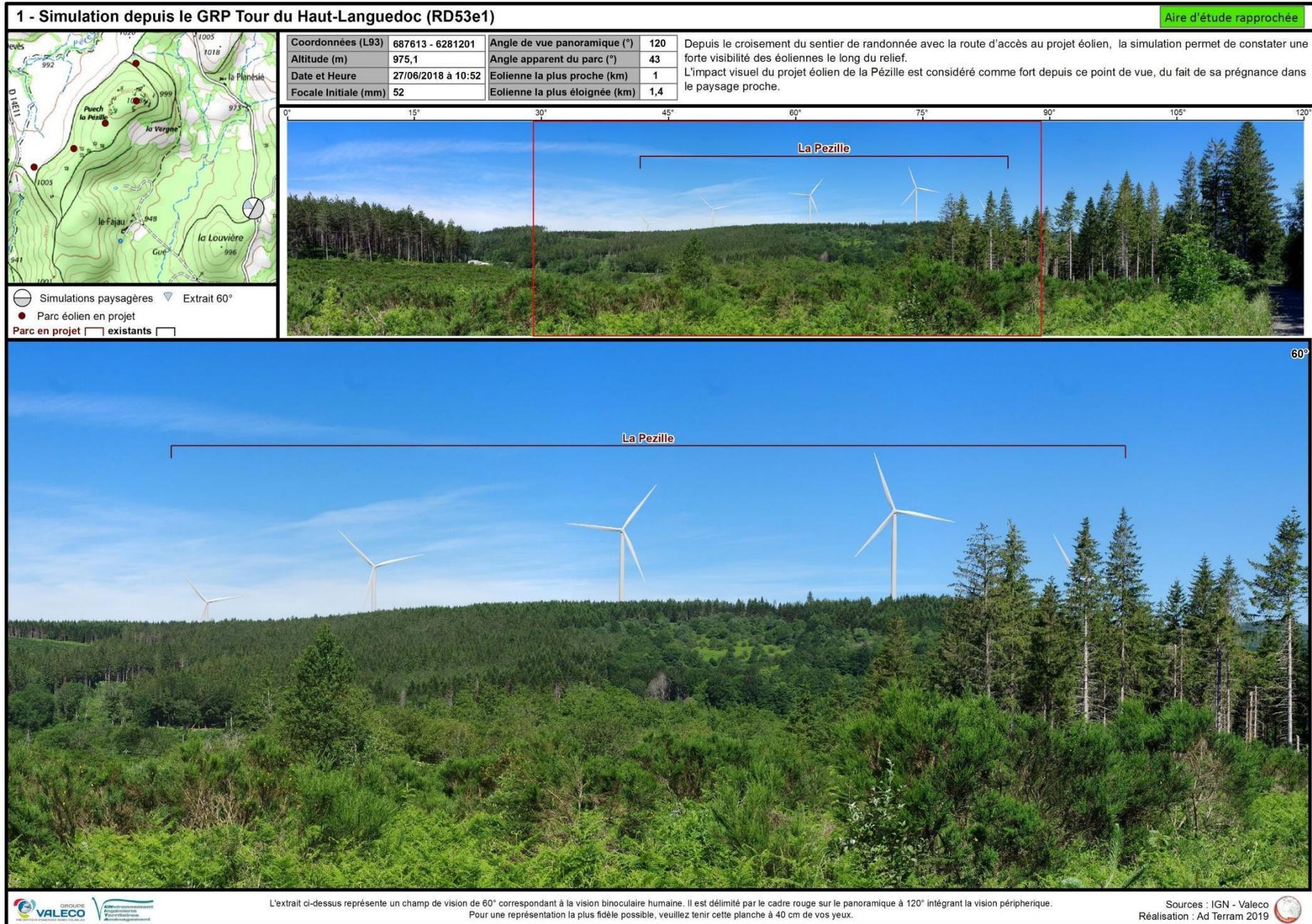


Figure 1 - Photomontage depuis le GRP Tour du Haut-Languedoc – Aire d'étude rapprochée

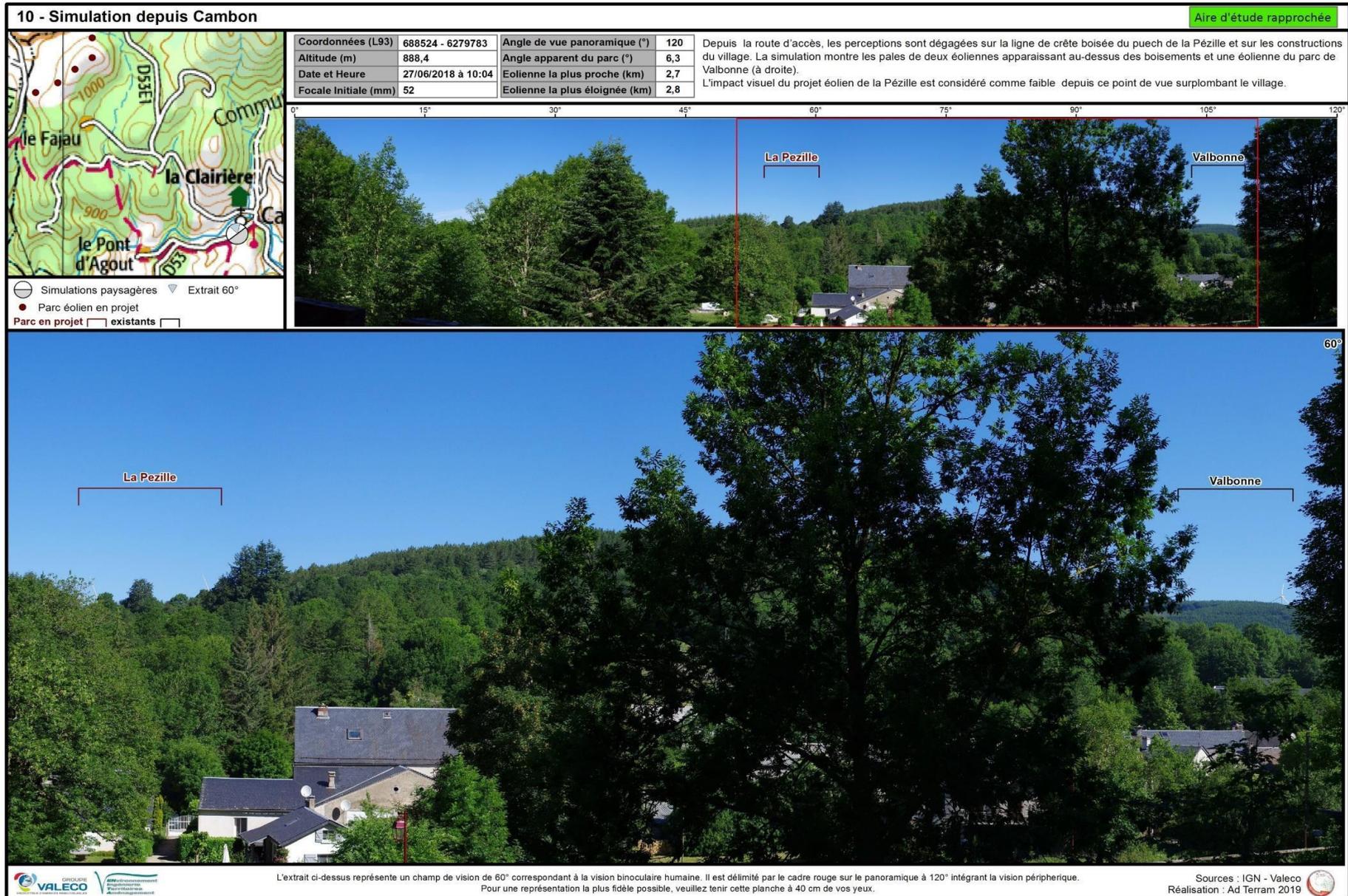


Figure 2 - Photomontage depuis Cambon-et-Salvergues – Aire d'étude rapprochée



Figure 3 – Photomontage depuis La Landette – Aire d'étude rapprochée

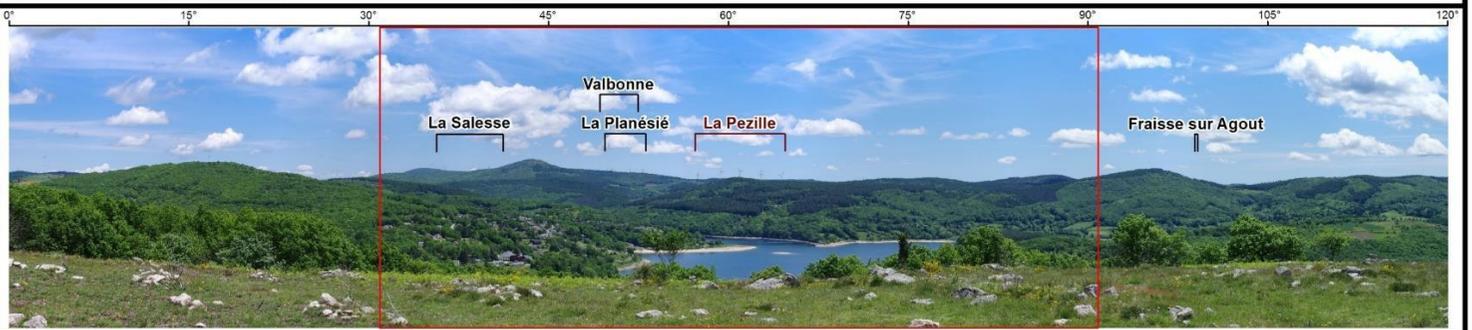
11 - Simulation depuis le belvédère de Payrac

Aire d'étude éloignée

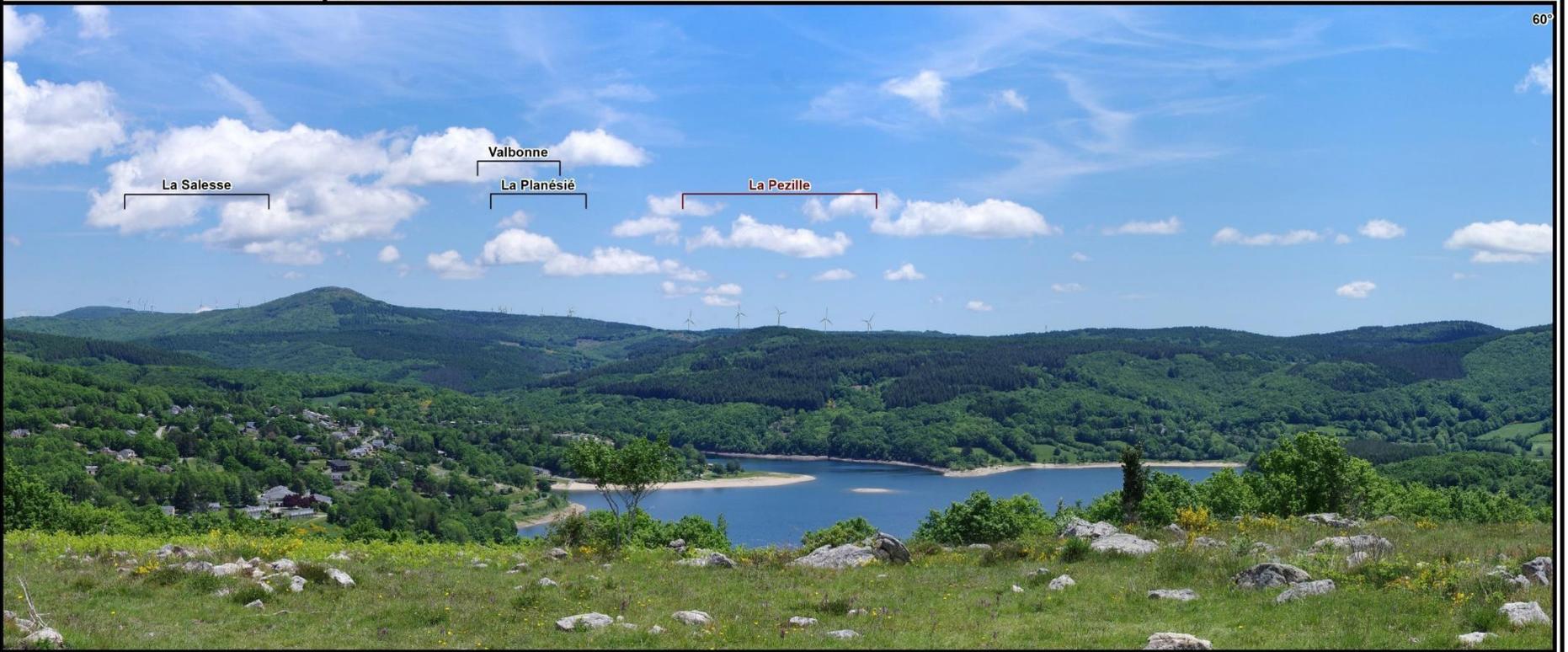


Coordonnées (L93)	680296 - 6283465	Angle de vue panoramique (°)	120
Altitude (m)	912,1	Angle apparent du parc (°)	7,5
Date et Heure	06/06/2019 à 12:26	Eolienne la plus proche (km)	6,2
Focale Initiale (mm)	52	Eolienne la plus éloignée (km)	6,7

Ce point de vue offre une large ouverture visuelle sur crêtes du plateau de l'Espinouse et le lac du Laouzas au premier plan. Les éoliennes de la Pézille s'inscrivent le long de la ligne de crête, sans créer de saturation visuelle avec les parcs éoliens existants. L'impact visuel du projet éolien depuis ce site touristique est considéré comme modéré car il s'inscrit dans le même champ visuel que les parcs éoliens existants, sans concurrencer les ouvertures visuelles sur le grand paysage et sans effet de surplomb sur le lac du Laouzas.



○ Simulations paysagères ▽ Extrait 60°
 ● Parc éolien en projet
 Parc en projet existants



L'extrait ci-dessus représente un champ de vision de 60° correspondant à la vision binoculaire humaine. Il est délimité par le cadre rouge sur le panoramique à 120° intégrant la vision périphérique. Pour une représentation la plus fidèle possible, veuillez tenir cette planche à 40 cm de vos yeux.

Sources : IGN - Valeco
 Réalisation : Ad Terram 2019

Figure 4 – Photomontage depuis le belvédère de Payrac – Aire d'étude éloignée

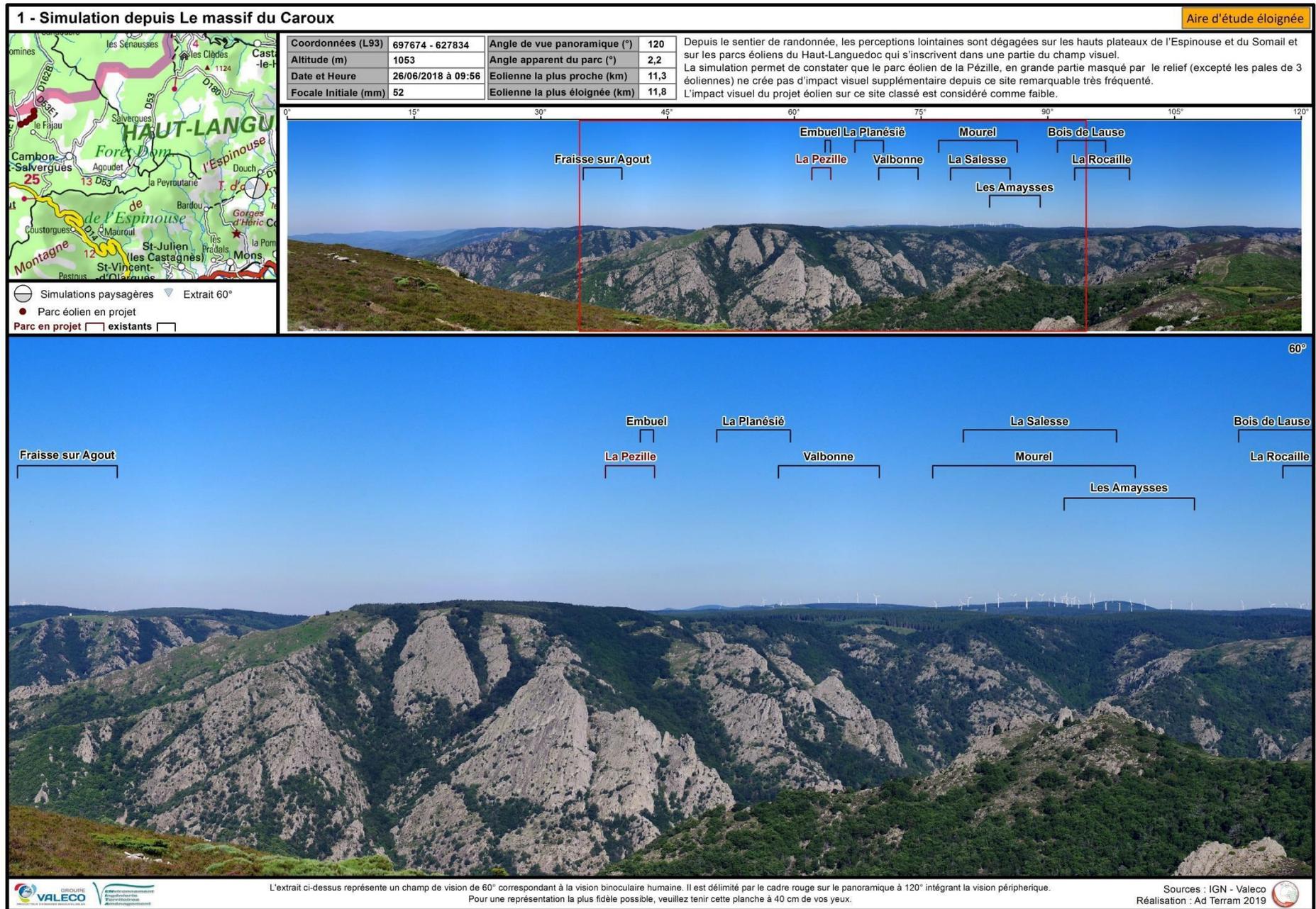


Figure 5 - Photomontage depuis le massif du Caroux – Aire d'étude éloignée